



CONDUITES ADDICTIVES ET RADICALISATION

ADDICTIVE BEHAVIORS AND RADICALIZATION

« Les mots sont la plus puissante drogue utilisée par l'humanité ».

Rudyard Kipling.

Romancier, écrivain britannique (1865-1936).

RÉSUMÉ

L'islamisme radical interdit la consommation d'alcool et de produits stupéfiants. C'est probablement pour cette raison que certains individus s'orientent vers cette idéologie d'allure politico-religieuse, qui agit comme un contrepoids puissant durant la période de sevrage. Comme si une intoxication de nature idéologique se substituait à une autre intoxication de nature chimique. Il est possible aussi que le sentiment de persécution induit par le cannabis soit semblable au sentiment victimaire de persécution proposé par le discours des islamistes. En quelque sorte, un même sentiment de persécution alimenté par deux formes de poison : un produit psychotrope dans un cas, le fanatisme dans l'autre. Mais, si la consommation de cannabis et d'alcool sont interdites, il en est autrement pour les amphétamines et ses dérivés qui bénéficient du statut de médicaments ou produits dérivés dont les effets arrangent bien, par ailleurs, les commanditaires islamistes et les trafiquants locaux.

MOTS-CLÉS

Amphétamines, fénetylline, psychostimulants.

ABSTRACT

Radical Islamism prohibits the consumption of alcohol and narcotics. It is probably for this reason that some individuals are moving towards this politico-religious ideology, which acts as a powerful counterweight during the weaning period. It is as if an ideological intoxication was substituted for another intoxication of a chemical nature. It is also possible that the feeling of cannabis-related paranoid persecution is similar to the victim-victimized feeling of Islamist discourse. In a way, the same feeling of persecution fueled by two forms of poison: a psychotropic product in one case, fanaticism in the other. But whereas the use of cannabis and alcohol is banned, it is different for amphetamines and their derivatives that have the status of drug with effects that suit the sponsors and traffickers well.

KEYWORDS

Amphetamines, fenetylline, psychostimulants.





INTRODUCTION

L'usage de produits stupéfiants, notamment le cannabis, est souvent évoqué lorsque l'on aborde le thème de la radicalisation et celui du terrorisme. « L'importance des addictions comme la consommation régulière de haschich et, dans un degré moindre, l'alcool, force à constater qu'après environ quatre ans d'addiction, les individus peuvent se radicaliser pour y échapper. Ils remplacent le produit chimique par l'idéologie, dans un glissement du culturel au politique ». (1)

C'est aussi ce que constate l'équipe du Centre Georges Devereux de Paris. « Une sorte de chemin conduisant des problèmes d'apparence psychologique à l'intoxication au cannabis, puis de là à la radicalisation islamique ». (2) Cette hypothèse considère qu'il existerait un lien entre deux états opposés : « l'extase bienheureuse procurée par la drogue et la violence sans frein allant jusqu'au sacrifice de sa vie ». Cette occurrence aurait été constatée chez plusieurs jeunes gens radicalisés.

Certes, les effets anxiolytiques du cannabis conduisent vers un apaisement des tensions psychologiques. Mais, une fois les effets dissipés, le sujet redevient aussi angoissé sinon plus. Tel un cercle vicieux, il s'intoxique à nouveau et ainsi de suite.

Certains individus s'orientent vers l'islamisme radical qui agirait comme un contrepoids puissant durant la période de sevrage. Une intoxication se substituerait ainsi à une autre forme d'intoxication.

Pourtant, un paradoxe persiste. Si la radicalisation islamiste semble se substituer à la consommation de cannabis dont elle interdit l'usage, les volontaires djihadistes ne semblent pas répugner la consommation d'amphétamines.

Lors des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, des témoins ont relaté l'attitude mécanique des terroristes, laissant penser qu'ils pouvaient être sous l'emprise de produits stupéfiants. Ce qui n'était pourtant pas le cas. La consommation de psychotropes avait déjà été évoquée lors de la tuerie survenue à Sousse en Tunisie, (3) où, tel un robot, un jeune islamiste avait tué de sang-froid des touristes sur la plage.

Les analyses toxicologiques réalisées sur le meurtrier révélèrent la présence de fénétylline, le principe actif d'un produit plus connu sous le nom de Captagon.

Dans les années 1960, le Captagon avait été prescrit pour soigner les troubles de la concentration, avant d'être placé sur la liste des substances psychotropes de l'Organisation Mondiale de la Santé en 1986. (4) Depuis, il a été classé « produit stupéfiant » par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS). Daech ne serait pas le seul groupe terroriste soupçonné de se livrer à la consommation de ce type de produits. Les autres groupes tels l'armée syrienne libre (ASL) et Jabat-al-Nûsra (Front de la victoire), ont été suspectés d'en consommer également.

Il ne s'agit pas vraiment de « Captagon » à base de fénétylline mais plutôt d'amphétamines, dénommées abusivement « Captagon », qui ne constituent que des produits de contrefaçons du produit pharmaceutique d'origine. Laurent Laniel observe que : « Les informations disponibles indiquent que des millions de comprimés qui circulent sont des contrefaçons du médicament originel, fabriqués clandestinement et ne contenant pas de fénétylline ». (5)

Les amphétamines sont des dérivés d'une substance mère, la phényléthylamine. Leur structure chimique est proche de celle de l'adrénaline et de la noradrénaline produites naturellement par le corps humain. Lorsque le corps d'un individu produit une quantité importante d'adrénaline, il est capable de performances extrêmes lui permettant de se surpasser.

Un comprimé de type amphétaminique coûte entre 5 et 20 dollars. « Un sac contenant 200 000 pilules peut rapporter 1,2 million de dollars ». Ce trafic est d'autant plus lucratif qu'il suffit seulement de quelques milliers de dollars pour produire ce genre de substance. « Le trafic de produits psychotropes, prenant la forme notamment de comprimés amphétaminiques (faux Captagon) ou de méthamphétamine (Yaba), demeure préoccupant dans l'ensemble de l'Asie occidentale. Une progression de l'usage de drogues synthétiques a été notée dans plusieurs pays du Moyen-Orient, dont les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït et le Qatar. Les opérations de sécurité menées par les États de la région permettent régulièrement d'importantes saisies de stimulants de type amphétaminique y compris de ceux qui sont vendus sous le nom de Captagon ». (6) L'Arabie saoudite est particulièrement friande de cette amphétamine : 55 millions de pilules y sont saisies chaque année.

(1) « Le désengagement de la personne d'un processus de radicalisation », actes du Colloque sur la prévention de la radicalisation, atelier *Santé*, ministère de l'Intérieur, 12 novembre 2015, p. 38.

(2) Rapport d'activité 2014-2015, centre Georges Devereux.

(3) Attentat de Sousse le 26 juin 2015 dans la station balnéaire de Port El Kantaoui en Tunisie. Bilan : 39 morts et 38 blessés.

(4) La fénétylline a été inscrite au Tableau 2 de la Convention des Nations Unies de 1971 sur les substances psychotropes.

(5) L. Laniel, « Captagon, déconstruction d'un mythe », OFDT, juillet 2017, p. 9.

(6) Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, Nations Unies, New-York, 2015, p. 82.



Ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité, puisqu'ils ne représentent que 10 % des pilules en circulation dans le royaume(7). « Presque tous les pays du Moyen-Orient ont fait part en 2013, de saisies de comprimés vendus sous le nom de « Captagon ». C'est le cas de l'Arabie Saoudite, du Liban, de la Jordanie et du Yémen. Les saisies ont considérablement augmenté, que ce soit en quantité de substance ou en nombre d'opérations. L'Arabie saoudite est toujours le premier pays de destination de la drogue. La majeure partie des comprimés de « Captagon » sont acheminés par des points de passage non gardés à la frontière terrestre entre la République Arabe Syrienne et la Jordanie, pays par lequel ils transitent avant de rejoindre leur destination finale, en Arabie saoudite principalement ».(8)

Sur la seule année 2013, la police libanaise a intercepté plus de 12 millions de pilules de « Captagon » (amphétamines). Quatre ans après le début du conflit syrien, cette drogue est soupçonnée d'être à l'origine de la violence des terroristes djihadistes, au même titre qu'elle serait en partie une source de financement de leur armement. Mais les preuves sur ce point font défaut. Le fait que des dizaines de milliers d'individus aient rejoint les rangs de Daech et commettent des atrocités, laisse cependant planer des doutes à ce sujet.

Il est possible que de nombreux djihadistes en Syrie aient été sous l'emprise du « Captagon », sans que l'on sache exactement s'il s'agit d'un produit à base de fénétylline ou d'amphétamines.

Peu importe qu'il s'agisse de « vrai » Captagon à base de fénétylline ou de « faux » Captagon à base d'amphétamines. Les effets restent les mêmes. Ce sont des produits psychostimulants.(9) Le trafic de ces produits

(7) Rapport de l'Office des Nations-unies contre la drogue et le crime, ONUDC, 2013.

(8) Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, 2014, op. cit., p. 82.

(9) À propos des amphétamines, le site Internet www.drogues-dependance.fr/lamphetamines écrit : « Avant d'être consommée comme une drogue, l'amphétamine est un stimulant et un coupe-faim. Il stimule le système nerveux central (cerveau) et les nerfs en augmentant la quantité de certaines substances chimiques dans le corps. D'autres types d'amphétamines tels que « le speed » sont fabriqués et vendus illégalement. La forme détournée la plus puissante est la méthamphétamine, appelée « crystal », « crystal-meth », « ice » ou encore « yaba ». Dans le milieu médical, l'apparence des amphétamines varie. Elles peuvent se présenter sous la forme de poudre, de comprimés et de cachets ». Pour la fénétylline, le site Internet Wikipedia mentionne : « L'utilisation prolongée de fortes doses de fénétylline a les mêmes conséquences sur l'organisme que l'utilisation prolongée à haute dose de méthamphétamine sous forme nasale, anale ou intraveineuse du « crystal meth ». Cela se traduit notamment par la fonte des réserves d'énergie, graisses et muscles, de l'organisme et par l'altération de la personnalité et de la conscience. Cela survient principalement en raison d'une accélération du métabolisme général, avec consommation accrue d'énergie et de vitamines, couplée à une perte d'appétit très

aurait entraîné une véritable économie de guerre. Si les milices et les rebelles syriens consomment une partie de la production, ils exportent le reste vers l'étranger, notamment vers les pays du Golfe.

Le « Captagon » entraîne une résistance à la fatigue, une vigilance accrue, et une perte de jugement. « Il donne l'impression à celui qui le consomme d'être tout-puissant, d'être le « roi du monde » en quelque sorte ».(10) Les actes de violences extrêmes commis par les djihadistes, conduisent parfois à s'interroger : ou bien l'organisation fanatique a développé une méthode de propagande et d'endoctrinement particulièrement efficace, ou bien elle ne recrute que des psychopathes dénués de compassion et d'humanité.

Désormais, une troisième possibilité, complémentaire des deux précédentes, suggère l'usage de drogues.(11) Mais nous ne disposons pas d'éléments suffisamment probants à ce sujet.

Si certains djihadistes sont sous l'emprise de substances psychoactives (fénétylline, amphétamine, cocaïne) sur les zones de combat en Syrie ou en Irak, ce qui reste à démontrer sur le plan médico-légal, aucun des terroristes auteurs d'attentats en France ne l'était.(12) Du moins aucun d'eux n'était sous l'emprise de la fénétylline ou de produits amphétaminiques. Cela ne signifie pas, pour certains, qu'ils n'avaient pas consommé d'autres substances telles que des boissons alcoolisées et/ou du cannabis.

D'ailleurs, pourquoi renoncer au cannabis pour se livrer à la consommation de produits amphétaminiques ? N'y a-t-il pas une contradiction ? Cannabis et amphétamines sont considérés comme des produits stupéfiants.

L'Organe international de contrôle des stupéfiants donne quelques pistes à ce sujet : « Les gouvernements de la région, qui confondent souvent les substances psychotropes et les nouvelles substances psychoactives, ont des difficultés matérielles à identifier avec précision les multiples substances auxquelles ils ont à faire. Cette difficulté est caractérisée par les moyens techniques limités dont disposent les laboratoires de criminalistique

marquée et un manque de sommeil prolongé. La mort par défaillance cardiovasculaire peut également survenir par déshydratation à la suite d'un effort soutenu prolongé coïncidant avec l'absorption de fénétylline par doses fragmentées sur plusieurs heures ou par prise unique à forte dose ».

(10) J. P. Tassin, « Qu'est-ce que le Captagon la drogue des djihadistes ? », *Sciences et Avenir*, 17 novembre 2015, p. 84-85.

(11) Le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants de 2014, mentionne que ce produit est en hausse dans la région, en particulier le trafic.

(12) L. Laniel, « Captagon : déconstruction d'un mythe », *Drogues, enjeux internationaux*, n° 10, juillet 2017, p. 26-27.



locaux ». (13) Ainsi, faute d'avoir pu classer le Captagon dans la catégorie des produits stupéfiants, il demeure juste un « médicament psychostimulant ». Par conséquent, sa consommation ne saurait être en contradiction avec les principes du fondamentalisme extrémiste. Les consommateurs de ce produit ne sont pas considérés comme des drogués. Ce sont juste des consommateurs de médicaments.

Les soldats de l'armée régulière irakienne, après leur désertion, déclaraient qu'il leur était impossible de se battre contre les moudjahidines (djihadistes) qui semblaient ignorer la peur et le danger. « Ils déferlent par milliers en hurlant de joie et en chantant des louanges à Dieu, comme s'ils étaient drogués ». (14)

CONCLUSION

Le Captagon est parfois dénommé « drogue des djihadistes » et alimente encore une controverse. Pour les uns il s'agit d'un mythe pour les autres il s'agit d'une réalité, même si peu de cas l'attestent pour le moment. Les données sanitaires ou épidémiologiques à ce sujet sont lacunaires ou inexistantes. Il n'en demeure pas moins que la controverse au sujet de la consommation

éventuelle de produits stupéfiants par les djihadistes suscite encore des polémiques :

La première tient à la composition du produit. S'agit-il de « vrai ou de faux captagon » ? Nous avons observé pour notre part que, quelle que soit la composition du produit, les conséquences sur le comportement de l'individu sont les mêmes.

La seconde tient au fait que, pour certains, il pourrait être tentant de stigmatiser la toxicomanie comme déterminisme essentiel de la radicalisation violente. Cette démarche, si elle était privilégiée, conduirait fatalement à occulter les autres causes plus profondes liées à l'adhésion idéologique des personnes concernées. Ce sont des drogués et il suffit de les désintoxiquer...

La troisième résulte de la seconde. Si ce sont de djihadistes et des drogués, ils sont partiellement irresponsables. Sous l'emprise de produits stupéfiants ils « n'avaient plus le contrôle de leurs actes » et peuvent toujours justifier leur comportement au prétexte qu'ils ont été drogués malgré eux.

Nous rappellerons qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale, la fénétylline était utilisée par les armées du III^e Reich sous le nom de Pervitine, appelée aussi « pilule de Goering ». (15) Cette découverte n'a pas rendu irresponsables ceux qui la consommaient et qui commettaient, dans le même temps, les pires atrocités. ■

(13) Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, 2014, p. 83.

(14) S. Laurent, *L'état Islamique*, Paris, Points, 2015, p. 52.

(15) N. Ohler, *L'extase totale. Le III^e Reich, les allemands et la drogue*, Paris, La découverte, 2016.